

ZIELESKIEWICZ & Associés

Le dialogue social ou l'enjeu de demain !

Emilie Zieleskiewicz et Fanny Lejeune, associées, reviennent sur les défis du dialogue social qu'elles considèrent comme l'unique voie pour assurer une transformation sociale, pérenne, comprise et partagée par l'ensemble des acteurs de l'entreprise. Et l'enjeu de demain. Paroles d'experts.



■ Fanny Lejeune, associée

■ Emilie Zieleskiewicz, associée

Après le Big Bang des ordonnances Macron, l'art de la négociation est-il le prochain défi pour les entreprises ?

Emilie Zieleskiewicz : Qu'elle soit individuelle ou collective, elle prend désormais une place de premier plan. 2019 a été une année de transformation repensant fondamentalement le cadre de la représentation du personnel avec la mise en place du CSE. Il s'agit des prémices d'un nouveau dialogue social où la négociation va devenir le cœur du sujet du droit du travail.

Fanny Lejeune : Qu'il s'agisse des nouveaux barèmes d'indemnisation ou de la primauté de l'accord d'entreprise sur l'accord de branche, tout concourt à faire de la négociation un enjeu clé et pour nous, avocats en droit social, cela exige d'être innovant, ingénieux et agile pour faire du dialogue social, un réel outil d'adaptation de l'entreprise face à son marché.

Qu'est-ce que cela impose aux entreprises ?

E.Z. : Qu'elles poursuivent la transformation du dialogue social et qu'elles fassent en sorte qu'il les accompagne dans leurs changements et orientations stratégiques. Face aux restructurations et réorganisations qui ne cessent de ponctuer la vie des entreprises, le dialogue

social doit devenir un outil de la conduite du changement.

Cela modifie-t-il votre pratique au quotidien ?

F.L. : Très clairement. Cela exige de travailler en amont avec le client pour comprendre son activité, ses enjeux, ses orientations et adopter un mode projet, en interaction avec les équipes pour accompagner la formalisation de sa stratégie sociale au travers d'un projet ad hoc qui soit l'exact reflet de ses objectifs. Une obligation d'opérationnalité et une approche sur mesure qui nous demandent une inventivité et une ingénierie optimale.

Quels sont les enjeux à venir du dialogue social pour les entreprises ?

E.Z. : Le premier me semble être la connaissance de leurs partenaires sociaux. Pour la réussite d'un dialogue social de qualité, il faut être deux. Rien ne sert d'avoir de bons projets et de bons avocats pour les mettre en musique si in fine, il n'y a personne qui les comprenne donc les accepte, les négocie et surtout les fasse vivre. Cela passe par doter les instances, les élus et les partenaires sociaux de réels moyens leur permettant de monter en compétences. Et c'est véritablement de la

ZIELESKIEWICZ & Associés :
une palette en conseil et en contentieux.

Trophée d'argent en droit social 2019

Fortement implanté auprès de grands comptes nationaux, internationaux et entreprises régionales, le Cabinet intervient en matière de :

- > Droit du travail en matière de relations individuelles et collectives ;
- > Droit de la Sécurité sociale et protection sociale complémentaire ;
- > Droit de la santé au travail ;
- > Statut des IEG.

“ Il faut être en capacité de donner sa véritable dimension au dialogue social sans quoi, désormais, rien ne pourra plus se faire. »

responsabilité des entreprises, mais aussi de leurs conseils que de les accompagner dans ce changement de paradigme.

F.L. : Cette évolution de posture et d'état d'esprit est encore compliquée à faire passer. Faire avec et plus contre est un bouleversement en soi, mais je pense que c'est la clé de la réussite. L'accord devient un levier pour de nombreuses thématiques, les conditions de travail, la durée du travail, la politique de rémunération... aussi, il faut travailler de concert avec ses partenaires sociaux. Parce que c'est grâce à eux qu'on pourra, demain, signer des accords innovants et faire évoluer la politique sociale de l'entreprise.

Z & A
une stratégie
en droit social

CONTACT

7 rue de Bonnel - 69003 Lyon
Tél. +33 (0)4 37 48 41 80
zieleskiewiczetassocies@ez-avocats.eu
www.ez-avocats.fr